

## GALATES

### L'ARGUMENT THEOLOGIQUE : LE RÔLE DE LA FOI

#### **Galates 3 : 1 – 9**

##### Introduction

Les églises de la Galatie ont été touchées par l'enseignement judaïsant. Ceci enseignait que le message du salut par la grâce, par le moyen de la foi, que Paul a apporté aux Galates n'était pas entièrement juste. Notre justice devant Dieu dépend surtout de notre obéissance à la loi juive et en particulier au rite d'entrée parmi le peuple juif, la circoncision. Les judaïsants ont aussi enseigné qu'il n'était pas surprenant que Paul n'ait pas tout à fait compris le vrai message de l'église puisqu'il n'était pas un vrai apôtre. Dans les deux premiers chapitres, donc, Paul a montré que le message qu'il avait prêché en Galatie était le même message que prêché les autres apôtres et était connu et reconnu d'eux. Il explique qu'en réalité son message ne pouvait être différent dans la mesure où il l'a reçu de Dieu. De plus, il prouve que les autres apôtres reconnaissaient son autorité apostolique et que dans un cas il a même été obligé de corriger Pierre.

##### 1. La foi

Paul commence son argument théologique en faisant appel à l'expérience des Galates eux-mêmes. *(Notre théologie ne doit pas être fondée sur l'expérience mais sur la parole de Dieu ; mais en même temps, une théologie qui ne correspond pas à la réalité de ce qu'on a vécu avec Dieu doit forcément être fausse)*. Paul sait que les Galates ont vécu la preuve de la vérité de son message : ils sont entrés en relation avec Dieu par la foi. Il est donc surpris qu'ils aient pu oublier cela déjà (cf. Gal. 1 : 6). Il les reprend tout de suite en leur montrant qu'ils ont été stupides et n'ont pas utilisé leur cerveau. Même si ce sont les judaïsants qui ont ensorcelé les Galates, ceux-ci connaissaient la vérité et ce qu'ils avaient vécu avec Dieu mais ont accepté le message des judaïsants tout de même. *(Même si la Bible condamne l'intellect humain non-régénéré, cela ne veut pas dire que les chrétiens ne doivent pas utiliser leur intelligence renouvelée pour analyser la vie à la lumière de la Bible cf. Rom. 12 : 2)*. Paul cherche à leur faire réfléchir en les ramenant au début de leur conversion et à leurs expériences avec Dieu.

Il leur rappelle que leur conversion n'est pas due à leur obéissance à la loi mais au fait qu'ils ont accepté le message de l'évangile par la foi (cf. Rom. 10 : 17). Ils avaient accepté que le salut soit dépendant de la mort de Jésus (vv.1 & 2 ; cf. Gal. 2 : 21). Il est intéressant de noter que Paul parle de la conversion (vv.2 & 3) dans les termes de « recevoir » l'Esprit. Nous recevons donc le Saint Esprit à la conversion (Rom. 8 : 9) et c'est pour cela que Paul l'appelle ailleurs les « arrhes » du salut (2 Cor. 1 : 22 ; 5 : 5 ; Eph. 1 : 13 & 14). Ici, il ne parle pas du baptême dans le Saint Esprit qui est encore autre chose. Son sujet principal, néanmoins, est la question de la source de leur salut. Il leur rappelle que leur conversion est due à une action du Saint Esprit lorsqu'ils ont placé leur foi en Dieu. La justification n'est pas une question d'obéissance où Dieu nous récompense mais une question de reconnaître la vérité de ce que Dieu nous dit concernant notre incapacité de se justifier devant Dieu et la possibilité de recevoir la justice de Jésus (Rom. 3 : 20 – 4 : 5). Cette relation avec Dieu dépend donc de la foi et non pas des œuvres.

Paul pousse la logique plus loin. Si la conversion est l'œuvre de l'Esprit et non pas de l'homme, la même chose sera vraie pour la vie chrétienne (v.3). Personne ne peut rien ajouter à l'œuvre de Jésus, d'autant plus que la base de l'évangile est l'incapacité de l'homme de faire quoi que ce soit par lui-même qui peut plaire à Dieu. Les œuvres du chrétien qui feront plaisir à Dieu donc sont les œuvres accomplies par l'Esprit en et à travers le chrétien (Eph. 2 : 10). De la même façon, toutes les bénédictions qu'un chrétien peut vivre avec Dieu sont des manifestations de sa grâce et non pas des récompenses (v.5 ; cf. Corinthe). Egalement, Paul leur rappelle des persécutions qu'ils ont vécues pour

la foi, surtout organisées par des Juifs (Ac. 13 : 50 ; 14 : 5, 19), et leur demande pourquoi ils ont été persécutés si en réalité ils devaient vivre comme des Juifs (cf. Gal. 1 : 10).

A partir du v.6, Paul commence vraiment son argument théologique basé sur l'Ancien Testament. Les judaïsants reviennent toujours au texte de la loi de Moïse, alors Paul leur montre qu'ils ont mal compris leurs propres textes et mine leur argument en allant au-delà de Moïse, faisant appel au fondateur de la nation juive, Abraham.

La justice d'Abraham ne dépendait pas de ses œuvres et surtout pas de la circoncision. La justice d'Abraham lui était conférée par Dieu qui voyait qu'Abraham lui faisait confiance (Gen. 15 : 1 – 6 ; 17 : 9 – 14 ; Rom. 4 : 1 - 12). L'obéissance d'Abraham par la circoncision est venue au moins 14 ans après que Dieu déclare sa justice (cf. Gen. 17 : 25 ; Rom. 4 : 9 - 11). Pour Paul, le vrai Israël (les vrais enfants d'Abraham) est donc une nation de croyants, basée non sur la descendance physique mais sur la même foi que celle d'Abraham (v.7 ; Rom. 4 : 12 ; 9 : 6 – 8).

De plus, il montre que le salut des païens qu'il prêche et qu'il a vu dans son ministère fait clairement partie des Ecritures juives (v.8). Puisque l'appartenance au peuple de Dieu dépend de la foi et non pas de la descendance physique, ni de l'obéissance à la loi de Moïse, un non-juif qui a la même foi qu'Abraham fait plus partie du peuple de Dieu qu'un juif orthodoxe qui n'a pas cette foi (cf. Jn 8 : 39 – 45).